



Mesures d'accompagnement du retour des enfants dans les écoles publiques bauloises

Publié le 05 juin 2020

L'accueil municipal sur les temps alternatifs évolue à compter du 8 juin pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques et pour intégrer de nouvelles activités dans le cadre d'un partenariat de la ville avec l'Education Nationale et **du dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme).**

Les **lundis et vendredi**, les enfants seront accueillis à l'école pour des activités sportives, récréatives, et aide aux devoirs en lien avec les enseignants

Les **mardis et jeudi**, les enfants seront accueillis sous la forme de **sorties à la journée**, avec un transport organisé par KEOLIS dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur (Bus désinfectés, une place vide sur 2 et port du masque obligatoire) :

- Au CNBPP pour des séances de voile, pour les CM1 et CM2,
- A l'école d'équitation du centre équestre municipal, rue de Rosières, pour tous les autres niveaux : CP,CE1 et CE2

Les horaires de prise en charge des enfants au sein de chaque école ne changent pas : arrivée des enfants à l'école à 9H (nous ne pourrons pas accepter les retardataires) / fin de l'accueil sur le temps périscolaire alternatif à 16H30.

Le temps d'activité sur site extérieur du mardi ou du jeudi (CNBPP ou centre équestre) est prévu de 10h (arrivée des enfants) à 15h30, pour un retour à l'école au plus tard vers 16h .

Les animateurs/éducateurs qui accueillent vos enfants à l'école les accompagneront également dans ces nouvelles activités et l'encadrement sera renforcé sur site par les animateurs/éducateurs spécialisés dans la discipline concernée (voile ou équitation).

En cas de difficulté d'un enfant (symptômes, allergie, autre problème), il sera demandé aux parents de venir récupérer immédiatement leur enfant sur site.

Les premières séances sont programmées dès le 9 juin, et s'étendront, sauf aléa ou consignes nationales différentes, jusqu'au 2 juillet 2020.

Spécificités pour l'activité équitation (CP, CE1, CE2) :

- › Départ des enfants à partir de 9h15 pour la première école, arrivée sur site au plus tard à 10h
- › Les enfants sont répartis en 3 groupes, chacun sous la responsabilité d'un animateur/éducateur équestre et de 2 à 3 encadrants prévus sur le temps alternatif municipal
- › le programme alterne la pratique équestre, la théorie, les activités de plein air tout en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières, dans le respect du protocole de la Fédération Equestre (groupes de 10 enfants, désinfection du matériel avant et après utilisation, port du casque obligatoire ainsi que le masque lorsque les enfants ne sont pas à cheval)
- › Repas de midi pris sous la responsabilité des animateurs dans l'une des salles du rez de chaussé de la tribune du stade F André qui jouxte le centre équestre (pique-nique en remplacement du repas dans le restaurant scolaire)
- › **La ville fournit un casque individuel (le même chaque fois) pour chaque enfant ainsi qu'un masque pour enfant, lavable et réutilisable distribué lors de la première séance, qui est à ramener par chaque enfant, lors des séances suivantes**

Cette activité est proposée gratuitement aux familles, toutefois, il convient de prévoir :

Une tenue de sport avec chaussures adaptées

une bouteille d'eau, des mouchoirs en papier, de la crème solaire

Les enfants devront venir avec un sac comportant des crayons, de la colle, des feutres, une règle, des ciseaux

Spécificités pour les séances de voile (CM1,CM2) :

Départ des enfants à partir de 9h15 pour la première école, arrivée sur site au plus tard à 10h.

Si les conditions météo ne permettent pas de sortie en mer, elles seront remplacées par des activités de découverte du milieu marin, pêche à pieds, etc.

Le repas est organisé sous la forme d'un pique-nique des enfants sur place, en lieu et place du repas au restaurant scolaire

Cette activité est organisée dans le respect des consignes sanitaires de la Fédération Française de Voile : prise en charge des enfants par groupes de 5 avec un moniteur dans les différents ateliers

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/mesures-daccompagnement-du-retour-des-enfants-dans-les-ecoles-publiques-bauloises-5513?>

ainsi que 1 à 2 encadrants du temps alternatif municipal, les combinaisons prêtées seront désinfectées après chaque usage, etc.

Les vestiaires restent fermés, les enfants auront seulement accès aux toilettes

La ville distribue à chaque enfant un masque pour enfant, lavable et réutilisable distribué lors de la première séance, qui est à ramener par chaque enfant, lors des séances suivantes

Cette activité est proposée gratuitement aux familles, toutefois, il convient de prévoir :

- **Une tenue de sport avec chaussures adaptées**
- **Serviette de bain, combinaison personnelle si possible**
- **Casquettes, lunettes soleil et crème solaire**
- **Tee-shirt + sweat ou polaire + coupe-vent**
- **une bouteille d'eau, des mouchoirs en papier**
- **Les élèves doivent impérativement arriver avec leur maillot de bain sur eux car il n'y a pas de vestiaire**



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

